

L'EXPOSITION DES JEUNES CANADIENS À DES IMAGES VIOLENTES ET SANGLANTE AUTHENTIQUES SUR INTERNET

Juin 2026



CENTRE CANADIEN de PROTECTION DE L'ENFANCE[™]
Aider les familles. Protéger les enfants.

UN MOT SUR LES AUTEURS

DIY: DIGITAL SAFETY : DIY est une équipe d'éminents chercheurs canadiens spécialisés dans la violence facilitée par la technologie. Les membres de l'équipe ayant participé à ce rapport sont Kaitlynn Mendes, Alexa Dodge, Christopher Dietzel et Charlotte Nau. Forte d'une grande expérience en mobilisation des connaissances dans les milieux universitaires et non universitaires, l'équipe de DIY a notamment produit de nombreux rapports publics, fiches d'information et infographies sur des enjeux relatifs à la sécurité numérique et les ressources aides disponibles. Leurs publications s'appuient sur des recherches qualitatives, quantitatives et jurisprudentielles portant sur les expériences vécues par les jeunes Canadiens en lien avec la violence facilitée par la technologie et d'autres formes de cyberviolence.

CENTRE CANADIEN DE PROTECTION DE L'ENFANCE :

Le Centre canadien de protection de l'enfance (CCPE) est un organisme de bienfaisance national qui s'emploie à renforcer la sécurité de tous les enfants. Les membres de l'équipe du CCPE qui ont participé à ce rapport sont Jacques Marcoux et Katelin Neufeld. Le CCPE veut réduire l'exploitation et les abus sexuels d'enfants. Il mène de nombreuses initiatives en lien avec la sécurité numérique, dont Cyberaide.ca, qui reçoit des signalements d'images d'abus pédosexuels, et Projet Arachnid, un outil de suppression d'images d'abus pédosexuels.

SITE WEB

diydigitalsafety.ca

INTERLOCUTEUR PRINCIPAL

Alexa Dodge, professeure agrégée, Département de criminologie, Université Saint Mary's

Alexa.dodge@smu.ca

CITATION SUGGÉRÉE

Dodge, A.; Neufeld, K.; Marcoux, J.; Nau, C.; Mendes, K.; Dietzel, C. (2026). Young Canadians' Exposure to Authentic Violent and Gore Content Online. *DIY: Digital Safety et Centre canadien de protection de l'enfance*. DOI : <https://doi.org/10.5683/SP3/8ARITZ>

MENTION DU FINANCEMENT

Subventions d'engagement partenarial du CRSH (No. de subvention : 892-2025-0003).

Le CCPE n'était pas demandeur de la subvention et n'a reçu aucune compensation provenant de celle-ci pour ses contributions à ce rapport.

© 2026, Dre Alexa Dodge, Dre Charlotte Nau, Dre Kaitlynn Mendes, Dr Christopher Dietzel et le Centre canadien de protection de l'enfance inc. Tous droits réservés, sauf que cet article peut être reproduit à des fins personnelles ou internes sans autorisation, pourvu que la source soit dûment citée.

« CENTRE CANADIEN de PROTECTION DE L'ENFANCE » est utilisé au Canada comme marque de commerce du Centre canadien de protection de l'enfance inc., utilisé avec autorisation.

SOMMAIRE (LA VERSION INTÉGRALE DU RAPPORT EST DISPONIBLE EN ANGLAIS)

Des études menées dans le monde entier ont constaté que les jeunes internautes sont régulièrement exposés à des photos et à des vidéos montrant des scènes violentes et sanglantes authentiques. On parle ici de scènes de violence, de décès et de blessures authentiques qui ne proviennent pas de sources fictives (Classification Office 2025; eSafety Commissioner, 2025; Human Digital et coll., 2025). Il peut s'agir, par exemple, de photos et de vidéos d'automutilation (Stänicke et coll., 2025), de suicide (Ofcom, 2024), de bagarres et d'agressions à l'arme blanche (Youth Endowment Fund, 2024), de tueries de masse (Classification Office, 2025), de maltraitance animale (Reyes Molleda et coll., 2026), de violence sexuelle (Dodge, 2016) et de nombreuses autres formes de violence (Ofcom, 2024). On voit désormais de telles images sur des espaces en ligne que les jeunes utilisent tous les jours, comme les plateformes de médias sociaux et les résultats de moteurs de recherche (Broderick, 2025; Classification Office, 2025, 4). Insuffisamment modéré (Gillespie, 2018), ce genre de contenu est parfois amplifié par des algorithmes (Saurwein et Spencer-Smith, 2021) sur de nombreuses plateformes de médias sociaux et de messagerie instantanée grand public (eSafety Commissioner, 2025).

Certains pays comme l'Australie, la Nouvelle-Zélande et le Royaume-Uni font figure de pionniers en matière de recherche et d'intervention face à cette problématique (Classification Office, 2025; eSafety Commissioner, 2025; Human Digital et coll., 2025). Au Canada, par contre, le manque de recherche prive les décideurs politiques, les éducateurs et les défenseurs d'intérêts des données nécessaires pour élaborer des mesures réglementaires et des interventions fondées sur des données empiriques. Le présent rapport vient combler cette lacune en présentant les résultats d'une enquête représentative à l'échelle nationale sur l'exposition des jeunes Canadiens (âgés de 13 à 18 ans) à des images violentes et sanglantes sur Internet.

PRINCIPAUX CONSTATS SUR LES TAUX D'EXPOSITION, LES TYPES D'IMAGES REGARDÉES ET LES RAISONS DE LES REGARDER :

- **Les adolescents étaient largement exposés à ces images :** 85 % des jeunes interrogés avaient vu au moins une forme de contenu violent ou sanglant sur Internet.
- **Les adolescents étaient exposés à toutes sortes d'images violentes et sanglantes, comme des images de bagarres, de meurtres, de cadavres et de maltraitance :** 73 % avaient vu des vidéos de bagarres, 65 % avaient vu des vidéos de violences policières, 52 % avaient vu quelqu'un se faire blesser ou tuer dans une guerre, 50 % avaient vu quelqu'un se faire blesser ou tuer dans un accident de voiture, 50 % avaient vu la vidéo de l'assassinat de Charlie Kirk, 43 % avaient vu des photos ou des vidéos de cadavres, 39 % avaient vu une vidéo d'assassinat, 33 % avaient vu des vidéos de tueries de masse ou de fusillades dans une école, 13 % avaient vu des vidéos d'adultes subissant des abus sexuels et 10 % avaient vu un enfant ou un adolescent subissant des abus sexuels.
- **C'est sur YouTube et TikTok que les adolescents rencontraient le plus souvent ce genre d'images, mais ils y étaient exposés sur diverses plateformes :** Les jeunes rencontraient souvent ce genre d'images sur YouTube (44 %), TikTok (42 %), Instagram (31 %) et Facebook (28 %) et, dans une moindre mesure, sur Discord (10 %), sur des sites ou des applications de jeux vidéo (9 %) et sur des applications de messagerie telles que WhatsApp (9 %), Facebook Messenger (6 %), Telegram (6 %) et iMessage/FaceTime (4 %).
- **Les adolescents voient de telles images principalement parce qu'elles sont publiées par des inconnus ou recommandées par**

**des algorithmes sur les médias sociaux;
peu d'adolescents les recherchent**

intentionnellement : Seuls 7 % des adolescents disent avoir cherché ce genre d'images. La plupart des adolescents ont vu ces images parce qu'un inconnu les avait publiées (39 %) ou parce qu'une application, un jeu ou un site Web les leur avait présentées ou recommandées (33 %). Il leur arrivait donc plus souvent de voir des images violentes publiées par des inconnus que d'en recevoir de la part de quelqu'un qu'ils connaissaient (29 %) ou d'en voir dans des publications de quelqu'un qu'ils connaissaient.

- **Les adolescents cherchent rarement à voir ces images; le plus souvent, elles « apparaissent » dans des publications d'inconnus et des recommandations algorithmiques :** À la question de savoir pourquoi ils avaient regardé ces images violentes, près de la moitié (45 %) des participants ont répondu que ces images avaient « simplement apparues » sur l'application ou le site qu'ils consultaient. D'autres ont indiqué que quelqu'un les leur avait envoyées (12 %). Ces constats confirment la thèse voulant que les adolescents soient principalement exposés à des images violentes de manière involontaire, bien qu'une minorité d'entre eux (7 %) disent avoir cherché activement à en voir, notamment par curiosité ou par désir d'en savoir plus sur le sujet en question.

PRINCIPAUX CONSTATS SUR LES RÉACTIONS DES ADOLESCENTS À LA VUE D'IMAGES VIOLENTES ET SANGLANTES AUTHENTIQUES

- **À la vue d'images violentes ou sanglantes, la plupart des adolescents soit ne font rien, soit bloquent, suppriment ou masquent le compte à l'origine de la publication :** 39 % des adolescents ne font rien après avoir vu de telles images. Ceux qui prennent des mesures choisissent le plus souvent de cesser de suivre le compte à l'origine de la

publication, le bloquer, le supprimer ou le masquer (27 %). Dans une moindre mesure, certains vont modifier les paramètres de l'application ou de la plateforme en question pour réduire leur exposition à ces images (13 %). Seuls 11 % des adolescents avaient signalé les images à l'application ou à la plateforme au moyen d'un outil de signalement. Rares sont ceux qui ont signalé les images à la police (2 %). Certains participants sont allés chercher du soutien auprès d'une personne de confiance (11 %).

- **Les images sont rarement signalées aux applications ou aux plateformes et les signalements s'avèrent souvent inefficaces :** Dans les rares cas où des adolescents ont signalé des images violentes ou sanglantes à l'application ou à la plateforme en cause (11 %), ces signalements n'ont souvent pas abouti à la suppression des images. Parmi les auteurs de ces signalements, un peu plus de la moitié (52 %) rapportent que les images ont été supprimées par l'application ou la plateforme.
- **Il existe des obstacles majeurs au signalement des images violentes ou sanglantes; de nombreux adolescents disent qu'ils ne savaient pas comment s'y prendre pour signaler ces images, qu'ils en ont été incapables ou qu'ils doutaient de l'utilité d'un signalement :** Les motifs de non-signalement sont nombreux. Le plus souvent, les adolescents disent qu'ils ne pensaient pas qu'il fallait signaler ces images (37 %), qu'ils ne savaient pas comment s'y prendre (32 %) ou qu'ils avaient décidé de ne pas faire de signalement parce qu'ils ne pensaient pas que l'application ou la plateforme leur viendrait en aide (24 %).
- **La plupart des adolescents réagissent négativement aux images violentes et sanglantes et veulent en voir moins :** La plupart des participants à l'enquête disent avoir réagi négativement à la vue de telles images – 59 % font état d'« émotions négatives », 19 % disent avoir été affectés durablement et 10 % rapportent s'être sentis coupables ou avoir voulu faire quelque chose pour aider. De plus, 37 % disent avoir été choqués ou surpris. Dans des proportions nettement inférieures,

certaines adolescents disent que la vue de ces images les a intrigués (8 %), les a laissés indifférents (8 %), leur a donné l'impression d'avoir appris quelque chose (4 %), a suscité chez eux des émotions positives (1 %) ou a été une source d'excitation sexuelle (1 %).

- **De nombreux adolescents estiment que ce type de contenu devrait être mieux réglementé et se prononcent en faveur de son interdiction ou de l'affichage de mises en garde** : À la question de savoir ce qu'il faudrait faire ou s'il y a quelque chose à faire par rapport à ces images, la suggestion la plus fréquente est de les interdire. Viennent ensuite l'affichage de mises en garde et le floutage ou la censure.

PRINCIPALES RECOMMANDATIONS

POUR LES FOURNISSEURS DE SERVICES EN LIGNE

- Prendre des mesures pour réduire l'exposition des jeunes aux images violentes et sanglantes sur Internet.
- Faire en sorte que les algorithmes n'amplifient pas et ne favorisent pas la diffusion d'images violentes et sanglantes auprès des jeunes.
- Mettre à la disposition des jeunes des règles communautaires faciles à comprendre ainsi que des mécanismes de signalement réactifs et faciles d'accès.

POUR LE GOUVERNEMENT

- Les lois sur les cyberviolences devraient régir davantage de formes de contenu sanglant et violent authentique.
- Les lois sur les cyberviolences devraient s'appliquer à un large éventail de fournisseurs de services en ligne.
- Les lois sur les cyberviolences devraient obliger

les fournisseurs de services en ligne à publier des rapports de transparence sur le volume et les types d'images sanglantes et violentes authentiques dont ils ont connaissance sur leurs plateformes.

- Les lois sur les cyberviolences pourraient obliger les entreprises non seulement à fournir aux utilisateurs des directives claires et plus uniformes concernant les images violentes et sanglantes, mais aussi à les appliquer de manière cohérente.

POUR LES INTERVENANTS DE PREMIÈRE LIGNE

- Fournir des ressources et des services de soutien non moralisateurs.
- Offrir de la formation en littératie médiatique numérique.
- S'informer sur les cyberviolences et encourager l'adoption de saines habitudes numériques.